

## **Résolution 636**

### **pour le défilé des éléphants du cirque national suisse Knie**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que pendant des années, la population et tout particulièrement les enfants genevois, ont eu la joie d’assister au défilé des éléphants dans les rues de Genève ;
- que nous sommes tous fiers d’accueillir à Genève le bientôt centenaire cirque national suisse Knie ;
- que l’année 2010 est l’année du cirque ;
- que les traditions conviviales devraient être maintenues pour l’animation de notre ville et pour son attrait touristique ;

invite le Conseil d’Etat

à prendre toutes mesures et décisions afin que les sympathique défilé, petit déjeuner et salut des autorités par les éléphants du cirque Knie soient rétablis dès 2011.